



Animaux en santé – Gestion des pratiques en matière de santé animale

Gérer les déplacements des personnes, des véhicules et des outils

Les personnes, les véhicules, l'équipement et les outils peuvent transmettre des agents pathogènes. Les producteurs peuvent contribuer à gérer ce risque en contrôlant l'entrée des personnes et des objets dans leur exploitation ainsi que leurs déplacements à l'intérieur de celle-ci, notamment dans l'aire de production où se trouve le bétail.

Gérer le risque

Les producteurs peuvent limiter le risque d'introduction de maladies en intégrant des pratiques d'hygiène à leur routine quotidienne. Par exemple, les personnes doivent respecter des procédures d'hygiène avant d'entrer et de se déplacer dans l'aire de production, et lorsqu'elles en sortent. De même, les véhicules et les outils doivent être propres ou être nettoyés avant d'entrer ou d'être déplacés dans l'aire de production, et lorsqu'ils quittent celle-ci.

Réduire l'utilisation du même équipement pour des tâches différentes

Pour aider à maintenir les animaux en bonne santé, utiliser de l'équipement servant aux tâches « propres » seulement, comme la manipulation des aliments du bétail, de l'eau et de la litière, et un autre équipement servant aux tâches « souillées » seulement, comme la manipulation des animaux morts, des fumiers et des ordures.

Installer des clôtures et des barrières

La propagation de maladies peut se faire lors de mélange d'animaux, que ce soit avec des troupeaux d'une autre exploitation, d'autres bovins ou des animaux sauvages. Bien que les clôtures ne soient pas entièrement efficaces, elles peuvent aider à minimiser ces interactions ainsi que d'autres pouvant avoir des répercussions sur la santé du troupeau. Veillez à l'entretien des clôtures et des barrières pour prévenir la propagation de maladies.

Poser des affiches sur la biosécurité aux principaux points d'accès

Des affiches sur la biosécurité aident à contrôler l'accès à la propriété, aux aires de production et à l'exploitation. Les affiches avertissent le public, les visiteurs et le personnel de ne pas pénétrer dans certaines zones et indiquent le nom de la personne à qui ils doivent demander l'accès. Les affiches sur la biosécurité doivent être apposées autour de la propriété, sur les clôtures, les barrières et aux points d'accès des aires sensibles comme l'aire de production.



Gérer les animaux morts et les fumiers

La réduction du risque de propagation d'agents pathogènes (s'il y a lieu) provenant d'animaux morts et des fumiers au bétail ou aux animaux sauvages est un important moyen de lutte contre les maladies. Dans la mesure du possible, utilisez l'équipement destiné à l'élimination des animaux morts et des fumiers, ou nettoyez-le, et dans certains cas, désinfectez-le avant de l'utiliser à d'autres fins. Contrôlez l'accès aux aires d'entreposage des fumiers et des animaux morts pour réduire les possibilités de contact avec des bovins, d'autres animaux d'élevage et des animaux sauvages.

Réduire l'exposition aux organismes nuisibles

Certains organismes nuisibles peuvent propager des maladies. Renforcer les pratiques de gestion des maladies (surveillance, vaccination ou traitement) dans les cas où les organismes nuisibles peuvent avoir des répercussions sur la santé du troupeau.

Prévenir ou limiter l'exposition aux animaux sauvages, dans la mesure du possible

Les animaux sauvages peuvent être porteurs de maladies et les propager; il est donc important de réduire leurs contacts directs ou indirects avec le troupeau. Dans les cas où il n'est pas possible de réduire les contacts, prenez des mesures de gestion additionnelles, comme la surveillance, la vaccination et le dépistage.

S'assurer que les installations sont propres et bien entretenues

Bien qu'ils ne soient généralement pas des moyens d'introduction de maladies dans une exploitation, les bâtiments, les étables, les clôtures et les enclos peuvent contribuer à la propagation des maladies s'ils sont laissés en mauvais état. Des clôtures et des barrières doivent être installées pour empêcher l'accès non autorisé, et les bâtiments doivent être bien entretenus.

Pour en apprendre davantage sur la biosécurité

Il s'agit là de quelques exemples de pratiques de biosécurité reconnues que les producteurs peuvent adopter pour gérer les risques de maladie dans leur exploitation. Pour plus de détails sur la biosécurité, ou pour obtenir un exemplaire de la Norme nationale de biosécurité pour les fermes d'élevage de bovins de boucherie, consulter le site Web suivant : <http://www.inspection.gc.ca/animaux/animaux-terrestres/biosecurite/fra/1299868055616/1320534707863>.